



## COMMUNE DE CLUX-VILLENEUVE

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 29 Septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 29 septembre à 20 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes de CLUX-VILLENEUVE, sous la présidence de Mme COUZON Marie-Françoise, Maire.

Etaient Présents : M. JUILLARD Jean-Luc, Mme REMY Nathalie, Mme VINCENT Géraldine, M. VITTAUT Alain, M. GEORGES Florian, JOBARD Guillaume, M. CAMPANA Michaël, M. CORNOT David, Mme RENAUD-MALET Marie-Christine.

Excusés : M. JANNIN Michel (pouvoir à Mme COUZON Marie-Françoise), M. RAFFETIN (pouvoir à M. CAMPANA Michaël), Mme BRELOT Lydie (pouvoir à Mme REMY Nathalie).

Quorum étant atteint.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Mme le maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour :

*Désignation d'un délégué à la CLECT de la communauté de communes Saône Doubs Bresse*

Madame le maire introduit la réunion en informant officiellement l'ensemble du conseil de la démission de M. Chomton de son poste d'adjoint et de son mandat de conseiller municipal acceptée par Monsieur le Sous-préfet de Chalon-sur-Saône en date du 10 Septembre 2021. Il convient donc de procéder à des changements au sein du conseil municipal.

#### **1 – Détermination du nombre d'adjoints**

Vue les différentes délégations attribuées aux quatre adjoints en 2020 et les nombreux projets en cours, madame le maire propose que l'on garde le même nombre d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents de conserver quatre postes d'adjoints au maire.

#### **2- Election des adjoints.**

Le Conseil ayant voté le nombre d'adjoints fixé à quatre, Mme le maire propose que les trois adjoints précédemment élus remontent d'un cran dans l'ordre du tableau et qu'il faut voter pour le quatrième adjoint.

M Alain Vittaut a été élu 4<sup>ème</sup> adjoint. Il prend en charge la gestion des bâtiments communaux en collaboration avec Michel Jannin qui a en charge les espaces verts et la voirie communale.

1<sup>er</sup> adjoint : M Jean-Luc Juillard

2<sup>ème</sup> adjoint : M Michel Jannin

3<sup>ème</sup> adjoint : Mme Nathalie Remy

4<sup>ème</sup> adjoint : M Alain Vittaut

#### **3 - Indemnités des adjoints.**

Par suite du nombre croissant de certains déplacements liés aux réunions (SYDESL, Territoire Numérique, Com-Num, etc.), qui sont relativement éloignées, le niveau des indemnités a été requalifié pour le 1<sup>er</sup> adjoint.

#### **4 - Désignation des délégués au SIVOS et Territoire numériques**

Mme Géraldine Vincent est nommée 2<sup>ème</sup> titulaire au SIVOS La désignation du suppléant à Territoire Numériques sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil.

## **5 - Désignation d'un délégué à la CLECT de la communauté de communes Saône Doubs Bresse**

M. Jean-Luc Juillard sera le nouveau délégué de la commission *CLECT* de la communauté de communes Saône Doubs Bresse.

### **Questions diverses**

- La commission affaires sociales est chargée d'organiser le repas des anciens qui aura lieu le 11 novembre.

### **Informations**

#### **Rappel : Reprise des activités associatives :**

Ces activités reprennent sous contrôle sanitaire.

Le « pass sanitaire » est obligatoire ou un test antigénique négatif de – de 72 heures sera requis pour participer à ces activités.

Ces contrôles seront fait à chaque session et ils sont sous la responsabilité du président ou d'un membre désigné pour effectuer ces contrôles, qui engagent leur responsabilité en cas de non-respect des règles édictées.

**Des vols répétés au cimetière** (plantes, plaques petits objets) ont été commis durant ces derniers mois. La mairie va voir avec la gendarmerie ce qui peut être mis en place pour faire cesser ces vols.

#### **Vente des têtes de chêne :**

Des chênes ont été vendus cet automne, il y aura donc une vente de têtes de chêne au prix de 6 euros le stère.

**Inscriptions en mairie jusqu'au jeudi 4 Novembre. (par mail ou sur place les lundi de 10h à 12h et jeudi de 14h à 16h)**

Madame le Maire déclare la séance levée à 23h.

A Clux-Villeneuve, le 29/09/2021,

Le Maire

